

## Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

**22 décembre 2022**

### **Agrandissement et restauration du Musée d'art et d'histoire (MAH) : le projet se précise**

**Le Conseil administratif propose ce jour au Conseil municipal l'ouverture d'un crédit d'études et de concours d'un montant de 19'900'000 francs, destiné à l'agrandissement et à la restauration du Musée d'art et d'histoire (MAH). Une étape importante est ainsi franchie pour la réalisation de ce projet d'envergure, qui fait partie des priorités du Conseil administratif telles que définies dans son programme de législature 2020-2025 *pour une Genève qui rayonne par sa vie culturelle dynamique, accessible et diversifiée*. Ce crédit d'études permettra notamment de préciser et consolider les grandes orientations choisies et de lancer le concours international d'architecture.**

#### **Un agrandissement et une restauration indispensables**

Constituée depuis l'époque de la Réforme, la collection du Musée d'art et d'histoire (MAH) est riche de plus de 650'000 objets. Cette collection, encyclopédique et significative de l'identité genevoise, a été réunie en 1910 dans le bâtiment, aujourd'hui classé, conçu par l'architecte Marc Camoletti. En dépit de ses grandes qualités architecturales, le bâtiment n'a connu que des évolutions marginales en termes d'équipements et de technique. Il est confronté aujourd'hui à des limites structurelles majeures. Le manque d'espaces d'expositions n'autorise la présentation que d'environ 3% de la collection. La conservation et la sécurité des œuvres sont soumises à des situations techniquement préoccupantes et d'importants obstacles en matière d'accessibilité ne permettent pas un accueil adéquat de tous les publics. Le contexte urbain, par son développement, a peu à peu isolé le musée entre deux importants boulevards routiers.

#### **Un campus muséal au cœur de la cité**

Situé dans un secteur clef du maillage culturel du centre-ville, le MAH est inséré dans deux quadrilatères urbains qui cristallisent de nombreux enjeux de développement à moyen et long terme. La création d'un campus muséal au cœur de la cité, concentrant l'ensemble des services du MAH dans un îlot urbain délimité par le boulevard Helvétique, le boulevard Jacques-Dalcroze, la promenade du Pin et la promenade de l'Observatoire, permettra une intégration adéquate des différents pôles du musée, facilitant les synergies entre ses différentes fonctions, autant pour la conservation que la recherche ou l'accueil du public dans toute sa diversité.

Le projet paysager associé à l'agrandissement du musée contribuera à compléter l'arborisation du quartier, offrant à ses habitant-e-s un espace public de qualité, faisant le lien entre la ville haute et la ville basse, notamment le périmètre de Rive. L'ambition dépasse donc celle d'un strict projet de musée, dans la mesure où le MAH agrandi et restauré constituera un formidable levier pour concrétiser les évolutions urbanistiques souhaitables du secteur.

## **Une restauration cohérente, durable et responsable**

Le projet architectural d'agrandissement et de restauration qui inclut l'ancienne Ecole de Beaux-Arts donnera corps à cette nécessaire ambition. Il permettra une augmentation d'environ 4'000 m<sup>2</sup> de la surface utile, autorisant 8'000 m<sup>2</sup> de présentation de la collection. Une intégration de la Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA), d'un centre de documentation et de recherche ainsi que des espaces de consultation de la collection sera mise en œuvre, en connexion étroite avec les salles d'exposition. Afin de permettre une expérience de visite plus conviviale, des espaces de services modernes seront aménagés et positionnés au cœur du musée : lieux de médiation, auditorium, échoppes, restaurant.

Le projet permettra une mise à niveau des standards techniques attendus des musées contemporains tout en offrant une restauration respectueuse du patrimoine historique. Le MAH fait partie des dix plus grands consommateurs du patrimoine public de la Ville de Genève. C'est pourquoi les enjeux énergétiques et environnementaux associés à ce projet sont élevés. Les nouvelles extensions du bâtiment seront réalisées selon le standard de très haute performance énergétique (THPE) et les bâtiments existants seront rénovés selon le standard de haute performance énergétique (HPE), dans le respect de leurs valeurs patrimoniales.

## **Un musée convivial, pertinent et utile**

Le projet architectural, essentiel à la préservation et à la valorisation d'une collection de premier plan, se combine avec une actualisation du projet culturel. Musée convivial et créatif offert aux Genevois-es, le Nouveau MAH sera non seulement une institution de référence scientifique et de conservation des modèles mais aussi le lieu de la construction d'un esprit critique et d'une rencontre sensible avec toutes les formes de création. Développé dans une approche prospective, le projet culturel sert la vision d'un musée pertinent et utile aux générations à venir. La programmation culturelle, les stratégies de médiation et l'expérience de visite qu'il proposera seront élaborées en regard des grandes transitions environnementales, numériques et démographiques qui redessinent nos sociétés.

## **Une vision partagée**

Dès les premières phases de la pré-étude en 2016, le Conseil administratif a souhaité associer étroitement les principales parties prenantes du projet - en s'appuyant sur les compétences de l'équipe du MAH - pour participer aux réflexions et faire émerger une vision commune et partagée pour le musée. Des rencontres et des points de situation réguliers ont permis d'échanger sur les orientations, les enjeux et l'évolution du projet, dans la perspective du concours international d'architecture. La consultation et l'échange ont été élargis à un panel d'associations, institutions et groupements représentatifs de l'ensemble de la société civile, ainsi qu'au conseil municipal.

## **Calendrier – Les prochaines étapes**

Un concours international d'architecture sera lancé à l'automne 2023 et le jury, qui intègre les principales parties prenantes précitées, désignera le projet lauréat à l'automne 2024. Après la phase d'étude du projet lauréat, une demande de crédit d'études complémentaire sera déposée pour concrétiser les phases d'autorisation de construire et d'appels d'offres. Le début des travaux est envisagé en 2028.

### **Contacts:**

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

Mme Frédérique Perler, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : T +4122 418 20 32/ +41 76 375 69 44 – [catherine.armand@ville-ge.ch](mailto:catherine.armand@ville-ge.ch)

#### **Département de la culture et de la transition numérique**

M. Sami Kanaan, par l'intermédiaire de M Félicien Mazzola, collaborateur personnel : T +41 79 542 66 50 - [felicien.mazzola@ville-ge.ch](mailto:felicien.mazzola@ville-ge.ch)

#### **Maire de Genève**

Mme Marie Barbey-Chappuis, par l'intermédiaire de M Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication : T +41 22 418 2482 /+41 79 596 19 79- [cedric.waelti@ville-ge.ch](mailto:cedric.waelti@ville-ge.ch)